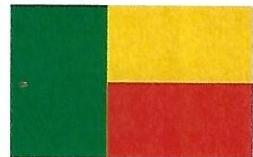




REPUBLIQUE DU BENIN



SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT SA)



PROJET DE MOBILITE URBAINE DURABLE DANS LE GRAND-NOKOUÉ (PMUD-GN)

--*-*-*-*

PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

--*-*-*-*

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION PRECOCE DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ACCES ET TRAVERSEES DE COTONOU EN APPUI A LA MOBILITE URBAINE DURABLE DANS L'AGGLOMERATION DE COTONOU (ATC MOBILITE)

N°. 957/2026/SIRAT/DG/PRMP p.i./DP-AUA/CP/SPM/APM/CSOE/SP

Nom de l'Autorité Contractante	: Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Pays	: République du Bénin
Numéro d'identification du projet	: P180579
Financement	: IDA (50%) et AIIB (50%)

Février 2026

1. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Bénin à travers les Programmes d’Action du Gouvernement 1 et 2 (PAG 1 et 2) a mis en œuvre plusieurs projets et programmes qui ont permis de densifier le linéaire de voiries assainies et aménagées dans la plupart des grandes villes du pays, notamment dans les villes de l’agglomération du Grand Nokoué regroupant Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Podji, Abomey-Calavi et Ouidah. Il s’agit entre autres du :

- Projet Asphaltage, phases A & B ;
- Programme d’Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou (PAPC) ;
- Programme d’Adaptation des Villes aux Changements Climatiques (PAVICC) ;
- Projet d’aménagement de l’avenue de la Marina à Cotonou ;
- Projet d’aménagement de la voie d’accès et autour du Centre Hospitalier International de Calavi.

Tous ces projets/programmes ont contribué à la transformation du cadre de vie des populations, facilité un tant soit peu la mobilité et l’accessibilité des populations aux services de base dans la plupart des grandes villes du pays.

Nonobstant ces résultats probants très appréciés par les populations, la question de la mobilité au sein du Grand Nokoué et notamment dans la ville de Cotonou reste une problématique qui retient toujours l’attention du Gouvernement.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Bénin a sollicité le concours de la Banque Mondiale (IDA) et de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures (AIIB) pour le financement d'un vaste Projet de Mobilité Urbaine Durable dans le Grand Nokoué (PMUD-GN). Au total, 400.000.000 de dollars US ont été mobilisés à raison de 200.000.000 de dollars US par la Banque Mondiale¹ et 200.000.000 de dollars US par l'AIIB².

Le PMUD-GN est structuré autour de cinq (05) composantes comme suit :

Composante 1 : Amélioration de la gouvernance du secteur de la mobilité urbaine ;

Composante 2 : Professionnalisation des opérateurs de transport informel et renforcement de la supervision et de la gestion de la sécurité routière ;

Composante 3 : Amélioration des conditions de mobilité urbaine ;

Composante 4 : Electrification des deux-roues.

Composante 5 : Renforcement des capacités et gestion de projet.

¹ Accord de financement N° 7788-BJ signé le 22 juin 2025 entre la République du Bénin et la Banque mondiale.

² Accord de financement N° L0936A signé le 27 octobre 2025 entre la République du Bénin et la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures

Le sous-projet ATC Mobilité est l'une des activités de la composante 3 qui est la composante infrastructurelle du projet.

En prélude à l'appel d'offre qui sera lancé très bientôt, la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT), par la présente, lance le présent avis pour un Engagement Précoce du Marché (Early Market Engagement – EME) relatif aux travaux de réhabilitation des Accès et Traversées de Cotonou en appui à la mobilité urbaine durable (ATC mobilité).

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Les objectifs de cette démarche d'Engagement Précoce du Marché se présentent comme suit :

- Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour la réalisation des travaux de réhabilitation des grandes artères d'Accès et de Traversées de Cotonou (ATC) ;
- Recueillir des retours d'expérience sur les exigences techniques, les défis potentiels et les opportunités liées à la réalisation de ce type de travaux ;
- Identifier les entrepreneurs, fournisseurs, développeurs et partenaires techniques du secteur privé susceptibles de participer à la réalisation de ce type de travaux ;
- Optimiser la structuration technique, opérationnelle et contractuelle du projet avant le lancement éventuel d'un appel d'offres.

En d'autres termes, cet Engagement Précoce du Marché est organisé afin d'engager un dialogue technique et stratégique avec les parties prenantes du secteur. Cette démarche vise à assurer la qualité, la pertinence et la durabilité des solutions techniques envisagées.

3. PRESENTATION DU SOUS-PROJET ATC MOBILITE

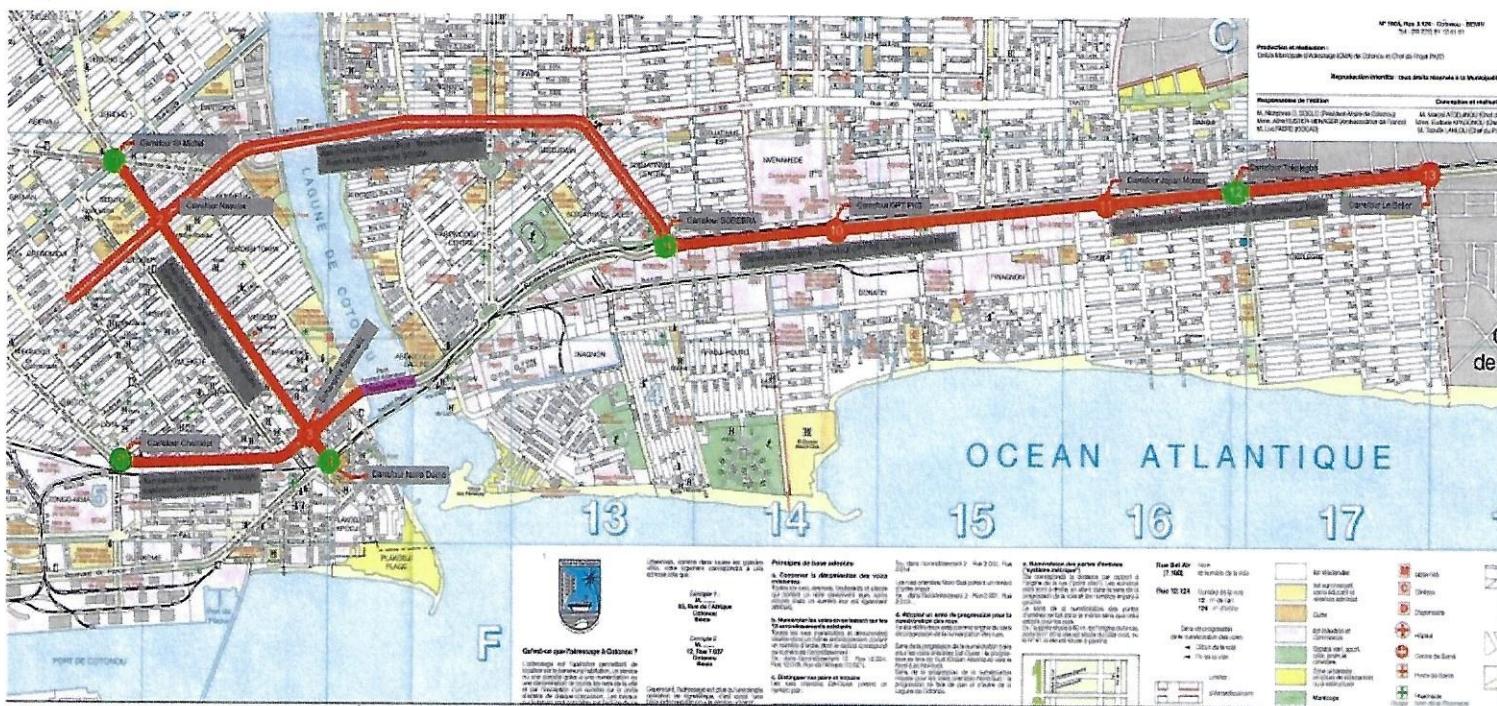
Le projet de réhabilitation et d'aménagement des voies d'accès et de traversée de Cotonou (ATC) est un projet majeur du Gouvernement, initié dans le but d'améliorer la mobilité urbaine et l'indice de service sur les axes principaux qui desservent la ville de Cotonou. Il vise également l'amélioration du cadre de vie autour de ces axes par des aménagements spécifiques tels que : le renforcement des ouvrages de collecte et drainage des eaux pluviales, la création des contre-allées, des trottoirs, des allées piétonnes, le renforcement de la structure de chaussée, la mise à niveau de l'uni de la couche de roulement, le renforcement des équipements de sécurité routière, la reconfiguration et réhabilitation des carrefours, la remise en service de l'éclairage public et des feux tricolores, la plantation d'arbres et autres aménagements paysagers. Il faut noter que le revêtement de la chaussée et des contre-allées est globalement en béton bitumineux ; les trottoirs et allées piétonnes seront en pavés de 8cm.

Au total, environ 26,4 km de voirie en 2x2 voies et huit (08) carrefours structurants sont prévus pour être réhabilités dans le cadre du projet ATC. La première partie du projet est en cours sur financement bancaire et budget national et concerne 14,8 km de voirie et l'aménagement de 4 carrefours.

La deuxième partie, prise en compte par le PMUD-GN à travers le sous-projet ATC Mobilité porte sur la réhabilitation de quatre (04) tronçons de routes totalisant 11,6 km. Il s'agit de :

- Tronçon N°1 : Carrefour SOBEBRA – Carrefour OPT PK3 – Carrefour le Bélier ;
- Tronçon N°2 : Carrefour Marché Saint Michel – Carrefour NASUBA – Échangeur Steinmetz – Carrefour Notre Dame;
- Tronçon N°3 : Carrefour Cheminot – Passage supérieur de Steinmetz ;
- Tronçon N°4 : Boulevard Saint Michel - Avenue Mgr Isidore de Souza.

La cartographie des axes à aménager se présente comme suit :



4. LES RISQUES DU PROJET

Les principaux risques identifiés dans le cadre de la mise en œuvre du PMUD-GN sont les suivants :

Risque lié à la conception technique du projet

Le PMUD-GN est une innovation majeure des services de transport public du Bénin. Il intègre également une sous-composante de renouvellement et d'électrification de la flotte de deux-roues. Les principaux défis à relever dans le cadre de la réalisation des travaux du sous-projet ATC Mobilité consistent à concevoir un réseau de transport public multimodal intégré. Le transport en commun par bus n'est pas envisagé forcément sur site propre, donc les risques liés à la conception sont plus ou moins maîtrisés, mais devront quand même faire objet d'une attention pour intégrer les modes de transport doux, la mobilité des personnes vulnérables.

Risque lié aux aspects environnementaux et sociaux

Ces risques regroupent (i) l'efficacité des ressources et la prévention et gestion de la pollution, y compris l'approvisionnement en matières premières pour les travaux, l'utilisation de l'eau et de l'énergie, les émissions de GES, la poussière, le bruit, la contamination potentielle des sources d'eau par des déversements et le ruissellement de produits pétroliers, l'infiltration dans les zones de stockage et l'élimination inadéquate des carburants ; (ii) la santé et la sécurité au travail et dans les communautés ; (iii) la perte potentielle de végétation lors des travaux d'extraction en carrière ; (iv) un nombre important de plaintes liées aux perturbations de la circulation pendant les travaux, aux embouteillages liés à la neutralisation des voies en travaux, aux déviations, à l'accès bloqué aux zones résidentielles ou commerciales, aux accidents et à une mauvaise gestion du trafic routier est à prévoir.

5. MODALITES DE PARTICIPATION

Les participants devront être des acteurs dans le secteur des Bâtiment et Travaux Publics (BTP) notamment dans les travaux de construction des ouvrages de collecte et de drainage des eaux pluviales et de bitumage de voirie en zone urbaine. Les participants sont invités à prendre part à la réunion sur l'Engagement Précoce du Marché prévue pour le **mardi 10 mars 2026** en virtuel et/ou présentiel.

Réunion sur l'Engagement Précoce du Marché : Sous-projet ATC Mobilité dans le cadre du Projet de Mobilité Urbaine Durable dans le Grand Nokoué (PMUD-GN).

Date / Heure : Mardi 10 mars 2026 à 15h00 GMT+1

Langue : Française

Durée : 02H30min

Lieu : Siège de la SIRAT, Cotonou, République du Bénin – Salle de Réunion du Bâtiment C

Format : Événement hybride (en présentiel et en ligne). Le lien de connexion est le suivant : <https://teams.microsoft.com/meet/35208232620656?p=MXgIXXlahhwEsFmGkQ>

Pour toute demande d'information complémentaire ou pour manifester votre intérêt, veuillez contacter la SIRAT à l'adresse suivante :

- Adresse physique de la SIRAT : von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage – Ville de Cotonou, Immeuble SCI Trait d'Union ; Cotonou, République du Bénin
- M. Kouessi Michel YACOBI, Personne Responsable des Marchés Publics p.i. de la SIRAT SA, Mail : myacobi@sirat.bj avec copie à prmp@sirat.bj et frkpadonou@sirat.bj
Tél. +229 01 97 71 80 83.

6. REMARQUES IMPORTANTES

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage ni priorité lors d'un processus de sélection ultérieur. Il ne s'agit ni d'un appel d'offres, ni d'un exercice de préqualification. Toutes les informations partagées seront traitées de manière strictement confidentielle et utilisées exclusivement dans le cadre de l'analyse du marché, de la planification technique et de l'optimisation de la conception du sous-projet ATC Mobilité.

Fait à Cotonou, le 24 février 2026

